

## Plancher chauffant

# La première marque de qualité voit le jour

Une nouvelle marque de qualité, **Certitherm**, voit le jour. Créée à l'initiative du syndicat Cochebat\*, elle a pour objectif de garantir les performances annoncées des planchers hydrauliques en vue de la RT 2012.

**P**rès de 7 millions de m<sup>2</sup> de planchers hydrauliques ont été installés en 2010, grâce à une progression des ventes de 10 % entre 2009 et 2010. La reprise est donc confirmée sur ce marché lié à la construction de logements neufs (les planchers s'installent à 95 % dans le neuf). Rappelons que le plancher chauffant rafraîchissant basse température est aujourd'hui une technologie éprouvée (50 ans d'existence) et normée (NF EN 1264) dont les composants (tubes, collecteurs, isolation périphérique, dalles) sont soumis à des avis techniques.

### Un élément essentiel de la RT 2012

Alors pourquoi une marque de qualité aujourd'hui ? « Le système PCRBT est devenu un des éléments essentiels de la RT 2012 et rien ne permettait de garantir la performance du système entier », indique Benoît Smagghe, adhérent au Co-



*Certitherm sera un gage de qualité et de reconnaissance pour l'installateur, en même temps, qu'une assurance pour les bureaux d'étude, les prescripteurs et les distributeurs.*

chebat. Or, cette performance doit être prise en compte dans le calcul des consommations globales du bâtiment dans le cadre de la nouvelle réglementation thermique applicable en 2012.

### Un gage de qualité et de reconnaissance

Certitherm sera donc un gage de qualité et de reconnaissance pour l'installateur, en même temps, qu'une assurance pour les bureaux d'étude, les prescripteurs et les dis-

tributeurs. En effet, certains installateurs peuvent être tentés d'assembler des composants issus de différents systèmes (exemples : collecteurs d'une marque X, tube d'une marque Y et dalle, d'une marque Z). Des assemblages dont les fabricants ne peuvent pas garantir la performance thermique et hydraulique.

### Un certificat par installation

Un certificat sera délivré pour chaque installation avec une courbe de chauffage et de rafraîchissement qui indiqueront la performance du système. Les premiers certificats devraient être délivrés à la fin de l'année 2011. Un site internet dédié donnera les informations sur la marque.

*Fabienne Leroy*

\* syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire regroupant : Acome, la Chape Liquide, comap, Eflex International, Knauf Industries, Nicoll, PB Tub, Rehau SA, Roth France, Velta Eurojauge, Wavin Climasol.

## 80 systèmes concernés par la certification

Aujourd'hui, le syndicat (65 % de part de marché sur le plancher hydraulique) est en mesure de proposer 80 systèmes qui peuvent bénéficier de la marque de qualité. L'entreprise ou l'installateur soumettra son projet d'installation au comité de marque Certitherm qui le vérifiera avant de le faire instruire par des bureaux d'étude indépendants. Ces derniers effectueront les calculs thermiques (émissions, absorptions et pertes au dos) selon la norme NF EN 1264. Les systèmes certifiés devront justifier de composants conformes aux normes, DTU et avis techniques en cours. Ils devront, en outre, répondre à une résistance thermique de 0,75 pour les planchers intermédiaires ou planchers bas isolés et 2,4 pour tous les autres cas.